



Sens, le 16 décembre 2015

COMMUNIQUE

L'Association des Travailleurs Maghrébins de France (ATMF) a appris avec tristesse et indignation le refus des autorités algériennes d'autoriser la tenue d'une formation à Alger le 11, 12 et 13 décembre de la coordination des organisations maghrébines des droits de l'Homme (CMODH).

Alors que la formation était programmée de longue date, les membres des organisations qui composent la CMODH ont été surpris d'apprendre à leur arrivée à l'aéroport HAOURI BOUMEDIENE que les autorités algériennes interdisaient la rencontre et la formation malgré les démarches réglementaires entreprises au préalable. La CMODH n'a reçu aucun refus avant l'arrivée des représentants des organisations en Algérie.

Pourquoi les autorités algériennes ont-elles interdit la formation? Ont-elles eu peur que les membres de la CMODH se forment? L'ATMF dénonce avec force la décision des autorités algériennes et la considère comme une atteinte à la Liberté fondamentale des Droits de l'Homme.

La CMODH est une organisation qui œuvre pour promouvoir le respect des droits de l'Homme dans les pays du Maghreb. Les rencontres de Tunisie en mars 2015 et au Maroc en octobre 2015 n'ont posé aucun problème. **Pourquoi tant d'arbitraire en Algérie?**

L'ATMF en tant que membre important de la CMODH dénonce avec force l'attitude des autorités algériennes d'empêcher la tenue de cette formation nécessaire et utile pour mener à bien le travail entrepris par la CMODH dans les différents pays du Maghreb. L'ATMF appelle tous les démocrates au Maghreb et en France à interpeller les autorités algériennes sur cette décision injuste et contraire aux droits élémentaires des citoyens maghrébins.

NON à la bureaucratie et l'arbitraire, OUI à la démocratie et à l'état de droit dans tout le Maghreb.

Larbi EL HADRACHI
Membre du bureau
CMODH
représentant de l'ATMF